



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

14<sup>ème</sup> séance du mardi 19 février 2019

Présidence de M. Valéry Beaud, président

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M. Mathieu Maillard et consorts « Moins de feux rouges pour plus de fluidité ? » ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi dix-neuf février deux mil dix-neuf.

Le président :



Le secrétaire :